



CONSEIL COMMUNAL  
ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ

Le 12 décembre 2011

**Préavis N° 28/2011 concernant la  
demande d'un crédit d'étude pour  
l'assainissement des chemins du  
Champ-aux-Lièvres et du Champ-  
Montaney**

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 9 décembre 2011 présidée par Monsieur Yves Filippozzi, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 28/2011,

où les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à l'unanimité des voix les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Octroyer à la Municipalité le crédit d'étude demandé de CHF 110'000.- ;
- Financer la dépense par la trésorerie courante ;
- Autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur l'exercice courant via les comptes 430.3185, 460.3185 et 810.3185.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 9 décembre 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

La secrétaire

  
Yves Filippozzi

  
Patricia Sava



Patricia SAVA  
Ch. du Ressay 16  
1806 St-Légier-La Chiésaz

021/943 37 01  
076/529 26 00  
secretaireduconseil@st-legier.ch